

## Historique du chat de la visioconférence de restitution du débat “En mer, en Normandie, de nouvelles éoliennes ?” (12 novembre 2020)



**DÉBAT PUBLIC EN MER EN NORMANDIE DE NOUVELLES ÉOLIENNES ?**

**RESTITUTION DU DÉBAT**

Jeudi 12 novembre 2020  
10H-12H

**ÉVÈNEMENT EN LIGNE**

DIFFUSÉE EN DIRECT SUR ZOOM

EN PRÉSENCE DE

**Barbara POMPILI**  
Ministre de la Transition Ecologique

**Annick GIRARDIN**  
Ministre de la Mer

**Edouard PHILIPPE**  
Maire du Havre

**Chantal JOUANNO**  
Présidente de la Commission Nationale du Débat Public

- 00:20:05 SG débat public (Louise): Bonjour à tous, voici comment lever la main pour poser des questions par la suite.
- 00:20:35 Blavette FNE: en effet merci bcp à Monsieur Beaucire et à son équipe
- 00:22:48 Domenget: C'est vrai, il fait beau au Havre aujourd'hui
- 00:27:39 Blavette FNE: ni nucléaire ;)
- 00:29:40 Domenget: Fermeture aussi de la centrale charbon ...
- 00:43:24 andre berne FNE Normandie: En effet la question se pose d'une planification à long terme afin d'avoir une vision globale , en sus d'un processus de dialogue au cas par cas, projet de parc après projet de parc. Dans les deux cas le processus passerait naturellement par la CNDP
- 00:46:25 Domenget: Question : au-delà de la conflictualité sur le déjà décidé, j'ai pu constater lors de chaque débat une certaine méconnaissance, souvent entretenue : quel bilan de la première phase, d'information, tire la CPDP ? Quels blocages ? Quelles évolutions ? Quelles bonnes surprises éventuelles ?
- 00:46:52 Domenget: La durée de cette phase d'informations ne doit-elle pas être encore plus longue ?
- 00:48:52 Luc Picot: Vous pouvez retrouver toutes les informations et les retours du public sur le compte-rendu <https://eolmernormandie.debatpublic.fr/>
- 00:50:00 GrosVAIO: Bonjour à toutes et tous j'attends effectivement le bilan global carbone car c'est essentiel - bilan intégrant la durée de vie de l'équipement (15 à 20 ans ?) et le "que se passe-t-il en fin de vie de l'équipement ?"
- 00:52:35 SG débat public (Louise): Bonjour, une question similaire a été posée au maître d'ouvrage lors du débat, je vous transmets la réponse ici <https://participons.debatpublic.fr/processes/eolmernormandie/f/50/questions/1372>
- 00:55:46 Armand Quentel BlueFish: Mr le Ministre, quelles dispositions ont été prises en retour du rapport Gaulin sur l'extraterritorialité du Droit. Surtout quand des

entreprises comme General Electric, sont de Droit américain. La question de souveraineté est aussi celle des emplois locaux,...

00:56:42 Sébastien Goy (Shift Project): La transparence sur le prix du kWh rendu, toutes les externalités incluses (remplacement ou démantèlement en fin de fin soit 15/20 ans ?) est également essentiel à l'exclusion des subventions.

01:00:15 Arno: Minimiser ? plutôt REDUIRE

01:00:39 Domenget: J'ai un regret, sur l'aspect information, visible dans la deuxième partie, sur la distance , 50 km plutôt que 30 ou 20, sans que les questions de visibilité ... ou de visibilité acceptable , soient vraiment traitées au niveau des connaissances préalables

01:00:53 Chantal Jouanno Pdte CNDP: En réponse à M. Domenget sur la durée de la phase d'information, effectivement nous considérons que plus la phase d'information préalable est importante, plus le débat sera riche. C'est la raison pour laquelle la commission avait choisi de commencer ce débat par un « parcours des connaissances ». Pour autant, il serait contraire aux principes fondamentaux du débat public qui ont été pensés comme un approfondissement de la démocratie de considérer que seuls les experts sont légitimes à débattre d'un sujet. Enfin, le décideur reste le décideur. La vocation d'un débat public est d'éclairer la décision, pas de se substituer au décideur.

01:01:14 Domenget: RTE est en train de montrer le problème de cette distance peut être inutile

01:02:41 Michel Guémy: S'agissant du raccordement - 25 kms de câbles ? - et à l'heure du plan #FranceHydrogène, le moment n'est-il pas à la production en mer d'H2 vert (et de O2) à partir de fermes éoliennes non raccordées ? des hydrogéniers et oxygéniers viendraient s'avitailer et pourraient distribuer les stocks pour les besoins à terre...

01:03:38 andre berne FNE Normandie: Concernant la séquence ERC rappel de son coté obligatoire et hierarchisé

01:04:44 SG débat public (Louise): n'hésitez pas à lever la main si vous souhaitez poser une question ou faire vos remarques

01:05:08 Domenget: Pour illustrer ce qu'est une visibilité acceptable, je renvoie au mât de mesure déjà existant tel qu'on peut le voir depuis Etretat ... Je n'ai pas eu d'écho de la moindre remarque à ce sujet ... a moins de 20 km ... C'est un point à travailler encore après le débat ... pour ne pas rajouter 10 ou 20 km pour éloigner la visibilité ... pour rien

01:08:20 Dimitri ROGOFF CRP Normandie: Mme Jouanno a très bien fait un résumé de la CNDP, l'appellation débat est usurpée. Il s'agit d'une commission d'information sur un sujet qui amène toujours à des positions passionnées voir irrationnelles.

Mais certains secteurs comme la pêche se sont sentis instrumentalisés à travers la présentation de leur activité. Notamment dans la spatialisation des activités professionnelles qui a été régulièrement segmentée port par port. et, en oubliant, que l'espace maritime au delà des 12Mn est communautaire donc avec d'autres flottilles.

01:09:34 Michel Guémy: Oui Monsieur Berne, les français sont attachés à l'application du principe de précaution, au vu de la nécessité d'enrichir nos connaissances avant de mettre en oeuvre des projets innovants ( cf polémique sur la 5G)

01:14:27 Domenget: exactement ce que je viens de dire sur l'impact visuel

01:15:14 Eloi Asseline -: l'impact visuel n'a pas été traité sérieusement. Les simulations sont incomplètes et minimisent la transformation du littoral.

01:15:59 Dimitri ROGOFF CRP Normandie: Comment faire un débat serein avec aucun retour d'expérience sur un quelconque parc en mer en France, avec une situation

conflictuelle à St Brieuc et surtout à Dieppe Le Tréport où l'on a floué l'avis des pêcheurs, sur l'emplacement, mis à la poubelle l'avis du parc Marins des Estuaires, où la connaissance, le suivi halieutique sont faits à minima et baclés par les porteurs de projets, où les impacts socio-professionnels ne sont toujours pas évalués depuis 12 ans, où les effets cumulés sont l'apanage d'un GIS sans moyen, où l'accompagnement de la filière pêche se résume bien souvent à l'échange avec un chef de projet 3x par an qui travaille sur 3 parcs ?

Ce 4ème appel d'offre n'est pas mur. DR CRP Normandie

01:16:48 Sébastien Goy (Shift Project): Pour l'intermittence intrinsèque à l'éolien, quelle est la valeur du ratio (espéré) GWh produits/GW installés donnée par l'étude amont ?

01:17:28 danielle surdive: Quid de l'impact environnemental sur le patrimoine, particulièrement sur les biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

01:17:29 Luc Picot: Toutes les données qui ont été utilisées dans le débat public ont été présentées au public et ont pu être contestées. Des traductions d'articles scientifiques ont été faites. Une séance spécifique sur la recherche a eu lieu en juillet au Havre. Ces sujets et questionnements pourront faire l'objet de poursuite dans la concertation post-débat public.

01:21:33 Christiane Tincelin: Les études sont annoncées comme une condition nécessaire à la poursuite des opérations. Comment rendre leur agenda compatible avec le calendrier du projet éolien actuel pour lequel la prise de décision est à quelques semaines de notre débat ?

01:22:22 Domenget: A Eloi Asseline, quelle transformation du littoral ? A part le point d'atterrage ?

01:27:23 Chantal Jouanno Pdte CNDP: En réponse à Mme Tincelin : le débat se situant très en amont de la prise de décision sur un périmètre très large, il est normal que nous ne disposions pas de toutes les études. La plupart des études environnementales précises et l'évaluation environnementale seront présentées ensuite par le maître d'ouvrage. C'est une obligation légale. La concertation se poursuivra sous l'égide d'un ou plusieurs garants de la CNDP après le débat public. Et nous pourrions alors débattre à nouveau, au regard de ces études, sur les conséquences environnementales. Par contre, il serait effectivement nécessaire que nous ayons plus de grandes données et de connaissances générales qui permettent d'éclairer le débat.

01:27:50 Michel Guémy: Pouvons-nous collectivement "sortir du silo" système électrique pour intégrer le power to gas : je trouve que la problématique n'a pas été suffisamment travaillée

01:31:42 Armand Quentel BlueFish: Le consentement au projet (sur une zone plus ou moins précisée) et des conditions des compensations envers les acteurs qui vivent de et sur la mer ne semble pas avoir été objet des discussions...

01:36:25 Chantal Jouanno Pdte CNDP: En réponse à M. Quentel : la question du consentement au projet se pose dans le débat sur l'opportunité du projet. Nous avons veillé à ce que le débat sur l'opportunité ait lieu. S'agissant du projet final, une fois que le Gouvernement aura décidé de donner suite à ce projet et surtout de le localiser, les modalités de consultation sur le projet final ne relèvent pas de la CNDP. Par contre, la CNDP veille bien jusqu'au dépôt des demandes d'autorisation à ce que le débat continue et à ce que l'information du public se poursuive dans la plus grande transparence.

01:36:33 Jérémie Morizet: @Domenget: les éoliennes elles même modifient radicalement le visage et l'usage du littoral à partir du moment où elles sont insérées à

moins de 40km du littoral (disons dans la ZEE) compte tenu du rapport d'échelle. Nous parlons quand même d'unités hautes comme la tour Eiffel. Je rappelle que les fermes éoliennes offshore sont implantées à 86% hors de cette ZEE chez nos voisins Européens...

01:38:57 Domenget: Ok, donc votre distance c'est 40 km, pas 50 ... Quelle est l'état de la connaissance sur l'horizon à 40 km pour ces objets ?

01:39:29 Domenget: ... Ou à 30 km ...

01:41:10 Sébastien Goy (Schiff Project): Lors de son introduction, Mme Jouanno nous indiquait une estimation des performances financières satisfaisantes - le rapport de 2018 de la Cour des comptes sur les ENR chiffre un coût d'entretien de 2 milliards d'euros/an sur 20 ans pour les 6 parcs. Ce coût est-il bien intégré dans l'estimation du prix du kWh restitué espéré pour ce parc normand ?

01:41:14 Hubert Dejean de La Batie: je ne suis pas d'accord avec Chantal Jouanno ... quand la CNDP est saisie d'une question, pour moi il ne lui appartient pas de « replacer » le débat. D'autres instances sont prévues pour débattre de la PPE

01:42:38 yves.asseline: bravo à tous les participants du Val de Saire et du Cotentin d'être aussi nombreux ce matin pour assister à ce débat.

01:43:35 Christiane Tincelin: Le gigantisme du projet impose en effet le choix d'une distance respectueuse des côtes. Le surcoût de l'acheminement doit être intégré au projet. A l'heure actuelle nous avons encore le choix : ne créons pas l'irréparable.

01:44:12 yves.asseline: exact christiane

01:44:41 Chantal Jouanno Pdte CNDP: En réponse à M. Dejean de La Batie : poser la question de l'opportunité dans le cadre du débat est une obligation posée par la loi. En d'autres termes, nous ne respecterions pas la mission que la loi nous confie si nous ne le faisons pas. Par ailleurs, comme vous pouvez le constater dans les échanges en cours, dans tous les cas le débat sur l'opportunité est posé par le public lui-même. Or, le débat public appartient au public. Mais il est clair, et c'est la raison de mon intervention qu'il faut une meilleure visibilité sur la planification, que la hiérarchie des plans soit claire afin de ne pas sur-solliciter sur le public.

01:45:04 GANGNET: Bonjour, quelles sont les motivations d'utilisation des espaces naturels marins ? Une utilisation des espaces industriels abandonnés ou qui auraient vocation à disparaître d'ici 50 ans a-t-elle été abordée ? Merci

01:45:08 Hubert Dejean de La Batie: tout a fait d'accord avec À.Berne et D.Rogoff nous avons besoin de données fiables et partagées pour objectiver notre débat. Les premiers parcs sont nés au Danemark dans les années 90 nous ne partons donc pas d'une feuille blanche.

01:45:41 yves.asseline: d'accord avec M. ROGLOFF

01:45:47 Michel Guémy: oui, manque encore une fois de transversalité dans la problématique, qui doit porter le développement économique régional !

01:46:49 yves.asseline: d'accord avec M.ROGLOFF sur la planification nécessaire et l'éloignement

01:47:20 Domenget: Oui, ne créons pas l'irréparable en mettant une distance trop importante ... et non fondée

01:48:02 véronique liabeuf: M.ROGLOFF tt a fait d'accord , merci

01:48:08 Fabrice POULIQUEN - 20 Minutes: Peut-être une question pour Mr Michel. Il y a cette remarque d'un pêcheur retraité du Tréport mis en gras dans le compte-rendu que fait la CNDP du débat public et qui me semble importante : « Jusqu'à quand ? Et quel nombre de parcs allons-nous avoir ? Parce que je m'aperçois qu'il y a toujours un appel

d'offres qui arrive aujourd'hui, demain, et encore un autre après-demain : combien de parcs, allez-vous nous mettre dans la Manche »... Le gouvernement a-t-il des réponses précises à ces questions aujourd'hui? Autrement dit, combien de parcs éoliens flottants sont imaginés en Normandie aujourd'hui par l'Etat?

01:55:24 ericjouden: Remplacer du nucléaire, fiable et pilotable, par de l'éolien en mer, non pilotable et non prévisible, comment cela va t il améliorer la résilience du système électrique?

01:55:56 Domenget: RTE a la réponse ...

01:56:45 Eloi Asseline -: Confiance ?! Comment croire en la sincérité de ce débat public, alors que le 6 octobre dernier, les députés ont voté le projet de loi ASAP (accélération et simplification de l'action publique) qui prévoit la suppression d'un degré de juridiction dans le contentieux de l'éolien en mer, pour rendre le seul Conseil d'Etat compétent en matière de recours ? d'un côté, l'état fait semblant d'écouter les citoyens et de l'autre, il organise volontairement leur impuissance.

01:57:52 Armand Quentel BlueFish: loi ASAP, particulièrement l'Art. 55

01:58:21 Eloi Asseline -: Confiance = loi ASAP ?

01:58:52 Jérémie Morizet: @Domenget: les simulations visuelles proposées lors du débat public ont porté des éléments de réponse à cette question il me semble. En quoi cette pratique, communément admise en Europe d'installer les ferme éoliennes hors de la ZEE depuis des décennies, serait de l'ordre de « l'irréparable » spécifiquement en France?

02:01:16 thierry Dereux FNE HdF: Saint Brieuc cela fit 13 ans que cela dure et de nouveaux recours et oppositions politiques

02:02:12 PROF. DR. LEBEAU PEMHA THINA: APRES LA COVID-19, QUAND UNE NOUVELLE GOUVERNANCE, INNOVANTE POUR RECEVOIR, LES IDEES ET APPLICATIONS EXCEPTIONNELLES, BASEES SUR L'OBSERVATIO DE LA TERRE, ET LA SURVEILLANCE ATMOSPHERIQUE, QUI ABORDENT LES DEFIS MONDIAUX, SOCIETAUX ET COMMERCIAUX?

02:02:39 véronique liabeuf: Ecologie = Réduction des dépenses énergétiques !

02:02:39 Arno: Quels moyens l'état est il prêt à mettre sur le table pour analyser / suivre les conséquences sur la Manche de l'installation de 4 parcs dont la construction va se succéder dans les années à venir ?

02:02:42 Matthieu Monnier - FEE: Le Conseil d'Etat est compétent en premier et dernier ressort pour les installations nucléaires par exemple. Pour autant, le droit d'ester en justice est bien préservé.

02:03:16 Eloi Asseline -: C'est un recul démocratique considérable

02:03:30 Eloi Asseline -: Qui arrange les lobbys, forcément.

02:03:58 Eloi Asseline -: puisque le recours en conseil d'état est plus couteux. Les citoyens et associations se retrouvent démunis.

02:05:10 véronique liabeuf: Exactement Eloi Asseline !!

02:05:24 Arno: Je rejoins votre avis monsieur Asseline sur les risques qu'entraînent cette nouvelle loi après la loi Essoc.

02:05:32 Eloi Asseline -: Les amendements ont été rédigés et copiés collés, envoyés à de nombreux députés.

02:06:03 Sébastien Goy (Schiff Project): Nous partageons pleinement le souci des émissions de CO2 comme évoqué par Mme la Ministre comme les 15000 scientifiques du GIEC l'affirment ; le moyen de production le plus bas carbone d'électricité est le nucléaire avec moins de 10gr de CO2 par kWh selon le GIEC, et plutôt 5,3gr pour le nucléaire français qui ultracentrifuge son Uranium avec des centrifugeuses qui tournent à l'électricité nucléaire

bas carbone. Si l'évitement du CO2 est l'injonction première (et c'est ce que le GIEC nous recommande), alors le nucléaire est la meilleure réponse. C'est lui qui assure à la France sa place sur le podium des 3 pays les plus vertueux d'Europe à côté de la Norvège (avec son hydro) et de la Suède (avec son mix bois/nucléaire) :

<https://www.electricitymap.org/map?solar=false&wind=true>

02:06:35 Matthieu Monnier - FEE: Dans l'absolu, cela ne change rien puisque les projets faisant l'objet de recours terminent de toute façon au Conseil d'Etat. L'important semble être de concilier le droit fondamental d'ester en justice et d'inscrire les projets dans des durées de développement raisonnables, comme chez nos voisins européens, qui sont aussi des démocraties et s'inscrivent dans le droit communautaire.

02:07:13 Dimitri ROGOFF CRP Normandie: Impact paysagé à 12 Mn de très bons yeux ...

02:07:53 Eloi Asseline -: Il n'était pas utile de supprimer la compétence de la cour administrative d'appel.

02:08:05 Eloi Asseline -: C'est une entourloupe.

02:08:23 Eloi Asseline -: Contraire à la loi ESSOC

02:08:37 Dimitri ROGOFF CRP Normandie: Encore une fois on ne s'intéresse que de ce qu'on voit, les impacts sous-marins ou dans l'écosystème semble moins un problème

02:10:49 Blavette FNE: je vais devoir vous quitter

02:11:29 yves.asseline: pertinente question M.BERNE

02:11:47 ericjouen: A laquelle la ministre ne répond pas!

02:12:30 Dimitri ROGOFF CRP Normandie: Comment lancer un appel d'offre en janvier alors que le cahier des charges n'est pas fait ?

02:12:55 yves.asseline: retour d'expérience ? avec des éoliennes de 250m de haut ?????

02:13:51 Dimitri ROGOFF CRP Normandie: Impact positif = augmentation de la biomasse = moules fixées sur structure. Rien à voir avec un impact positif mais seulement un impact "DCP"

02:13:53 danielle surdive: Tout à fait d'accord avec vous M. Rogoff

02:14:12 Michel Guémy: Peut-on imaginer un cahier des charges avec une variante "EnR non raccordée", ie en imaginant la production en mer d'H2 vert par électrolyse, avec le courant continu fourni par les éoliennes ?

02:16:08 yves.asseline: l'urgence ce n'est pas de choisir le constructeur. c'est de déterminer l'emplacement . du parc 4 et se son éventuel suivant avec un raccordement mutualisé. nous avons tout le temps de consulter les constructeurs qui seront toujours prêts .

02:17:40 danielle surdive: oui Yves Asseline, d'abord choisir le l'emplacement est essentiel !

02:18:33 Michel Guémy: Oui Madame la Ministre, c'est bien d'un projet de territoire - régional - qui doit être travaillé, dans une approche systémique !

02:22:06 Bertrand Dumas: Le dossier du Maître d'Ouvrage est beaucoup complet en données que celui de l'éolien flottant Bretagne Sud (surement grâce à la proximité des précédents parcs).

02:23:47 thierry Dereux FNE HdF: on verra aussi sur Dunkerque où le débat sera encore plus difficile

02:23:50 f.nicolas: merci pour l'organisation de cette réunion. bonne journée à tous

02:24:55 Michel Guémy: merci pour cette restitution, qui constitue un point d'étape ; au boulot ! et à bientôt

02:25:18 Armand Quentel BlueFish: Identifiez bien qui sont les "grands perdants" de cette perte de territoires marins au profit de l'industrie éolienne... Chacun doit faire sa part de la Transition à concrétiser...OUI mais quelle sera la part en retour vers ceux qui sont concrètement impactés?

02:26:19 emmanuelle.dupont-II: Merci pour vos interventions. J'ai 26 ans, je viens de Saint-Vaast-La-Hougue, une partie de ma famille y habite. J'espère avoir la fierté de voir des éoliennes offshore sur notre horizon plutôt que les pétroliers que l'on voit aujourd'hui. J'espère aussi que cela amènera de l'emploi local, à condition que le littoral soit bien protégé.

02:26:47 Domenget: Préciser qui sont les "grands perdants" d'après vous ?

02:27:20 danielle surdive: De Réville près de St Vaast, j'espère que ces éoliennes soient le plus loin possible des tours Vauban

02:27:24 Armand Quentel BlueFish: Ceux qui vivent de et sur la mer, particulièrement ces zones ...

02:27:42 Matthieu Monnier - FEE: Merci à toutes et à tous pour cette réunion de restitution, fort intéressante, avec des éléments de réponse très utiles du Gouvernement, de la CNDP et des parties prenantes. bravo à la CPDP pour son travail dans ce contexte sanitaire difficile

02:27:48 Piechaczykxav (RTE): Merci à l'ensemble des participants connectés pour leurs interventions. Xavier PIECHACZYK - Président de RTE

02:28:04 Dimitri ROGOFF CRP Normandie: Tout a fait d'accord avec Armand

02:28:49 Armand Quentel BlueFish: Il est facile de décider quand on n'a rien à perdre...

02:29:03 Domenget: Les tours Vauban sont un système de défense devenues uniquement patrimoine ... Voir mes interventions à Courseulles sur les systèmes de défense d'aujourd'hui ...

02:29:18 GANGNET: Merci à vous

02:29:23 Mme la Ministre Annick GIRARDIN: bonne fin de journée à tous

02:29:28 Etienne.Delcroix: Merci à tous.